

Conseil communal de Vufflens-la-Ville

Rapport de la Commission ad hoc PECC

Réponse de la Municipalité au postulat de Samuel Berthoud « Un plan énergie et climat communal (PECC) pour notre Commune »

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La Commission ad hoc, composée de :

- Monsieur **Jacques Pilet**
- Monsieur **Samuel Berthoud** et
- Monsieur **Nicolas Pittet**, Président,

a été mandatée par le Bureau pour étudier **la réponse de la Municipalité** au postulat « Berthoud ».

La Commission a rencontré M. le Syndique Olivier Duperrut et Mme la Municipale Caroline Jaugey lors d'une séance qui a eu lieu le 30 janvier 2023. La commission tient à remercier les membres de la Municipalité présents pour leurs réponses et explications.

Lors de notre réflexion, nous avons eu deux points qui portaient à confusion que nous voulions éclaircir avec la Municipalité :

- Il y avait notre commission ad hoc chargée d'étudier la réponse et la mention dans la réponse d'une « commission spécifique ».
- Le deuxième point était la date de sollicitation de notre commission dans le processus de traitement du Postulat.

La Municipalité nous a bien précisé que cette « commission spécifique » était en fait un groupe de travail, chargé de collaborer avec la Municipalité à l'élaboration du PECC.

Sur le deuxième point, la commission aurait préféré être sollicitée sur une réponse portant sur la « démarche proposée » plutôt que sur la démarche déjà bien amorcée. M. Duperrut et Mme Jaugey sont aussi d'accord sur ce point et veilleront à ce que ces délais soient moins grands.

Conclusions

La réponse de la Municipalité répond au postulat « Berthoud » à savoir d'entreprendre la démarche PECC proposée par le Canton de Vaud en l'inscrivant sur la durée de la législature tout en bénéficiant d'une aide financière pour se faire accompagner par des spécialistes.

Nous pouvons constater que des actions concrètes ont été faites ou sont en cours comme le lancement d'un sondage ouvert aux habitants de la Commune. Nos Municipaux nous ont rappelés que cette démarche PECC veut s'inscrire dans la durée.

Le timing dans la procédure de consultation pourra être amélioré pour de futurs postulats, pour que le processus ait plus de valeur.

La Commission, à l'unanimité, propose au Conseil communal de prendre acte de la réponse de la Municipalité sur le postulat de M. Samuel Berthoud.